

The Department of External Affairs announces that travel grants have been awarded to the Canadian faculty members listed below under the programme of assistance to Canadian professors invited to teach at foreign universities.

The grants are awarded by means of a competition held three times a year and cover return airfare. They are open to any Canadian university faculty members who have been invited either to teach a course at a foreign university or to present an important paper within the context of a formal course. Preference is given to applicants who will spend at least one month at the host institution. A parallel programme of travel grants exists for Canadian professors who have been invited to participate in conferences overseas.

* * * * *

Le ministère des Affaires extérieures annonce que des subventions de voyage ont été accordées aux universitaires canadiens dont les noms suivent ci-dessous, sous l'égide du programme d'aide aux universitaires canadiens invités à enseigner dans les universités étrangères.

Les subventions sont accordées par voie de concours tenu trois fois par an et défraient les coûts de transport aérien aller-retour. Ils sont ouverts à tous les universitaires canadiens qui ont été invités soit à donner un cours à une université étrangère, soit à présenter une communication importante dans le cadre d'un cours régulier. La préférence est accordée aux candidats qui passeront au moins un mois à l'institution-hôte. Un programme semblable de subventions de voyage existe au niveau des universitaires canadiens qui ont été invités à participer aux conférences d'outre-mer.